



Conclusions
du Synode diocésain
de l'Église catholique en Yvelines
2010-2011

par
Monseigneur Éric Aumonier
Évêque de Versailles

AVANT-PROPOS

Le Synode diocésain avait pour but de discerner et de décider des actions concrètes pour nous stimuler à mieux vivre notre baptême en Yvelines dans les années à venir.

Vous trouverez ici les conclusions que je vous adresse, sous la forme d'une lettre pastorale d'une part et de décrets d'autre part. Ces deux textes sont inséparables et renvoient sans cesse l'un à l'autre, l'un indiquant l'esprit, l'autre les décisions concrètes.

Nous sommes tous concernés.

Chacun est invité à prendre au sérieux les appels personnels que j'adresse à tous les fidèles du diocèse. Ces décrets et la lettre pastorale qui les accompagne demandent à être accueillis et priés par tous et chacun.

Je demande aux paroisses, communautés, mouvements, aumôneries et établissements catholiques d'enseignement d'accueillir ces décrets, de les travailler, et pour ce qui les concerne, de discerner et de mettre progressivement en œuvre les actions correspondant aux appels que je leur ai lancés. Sous la responsabilité de leur curé, les conseils pastoraux seront tout particulièrement associés à cette démarche. Si la perspective de réalisations en doyenné se présente, elle sera favorisée.

Au niveau diocésain, je m'engage pour chacune des décisions promulguées à élaborer et à rendre publique une feuille de route et à nommer un responsable avant le 8 avril 2012, jour de Pâques.

Dans les cinq années à venir, chaque année aux alentours de la fête de Pâques, une évaluation sera faite et communiquée du point d'avancement des divers projets en cours.

Pour porter une attention toute particulière à la mise en œuvre du Synode, encourager les communautés locales et veiller à l'application de l'ensemble des décrets, je m'apprête à nommer une personne chargée du suivi de cette mise en œuvre. Elle en rendra compte régulièrement au conseil épiscopal.

Enfin, j'aurai la joie d'effectuer une visite pastorale de l'ensemble du diocèse à partir de 2014, année où nous célébrerons le 8^e centenaire du baptême de saint Louis, patron du diocèse, pour recueillir avec vous les fruits du travail de l'Esprit-Saint au Synode et dans sa mise en œuvre, en rendre grâce et nous encourager mutuellement à grandir encore dans notre vie baptismale.

Versailles, le 8 octobre 2011

† **Éric AUMONIER**

Évêque de Versailles pour les Yvelines

Première partie

« Augmente en nous la foi ! »

(Lc 17,5 et Mt 17,20)

**Lettre pastorale
de Mgr Éric Aumonier,
évêque de Versailles,
aux catholiques des Yvelines
à la suite du Synode**

otre Synode constitue une étape dans la marche de notre Église diocésaine à la suite du Christ. Il fait route en avant de nous, à notre rencontre et sur nos chemins. Il nous envoie. D'autres avant nous ont semé et labouré. D'autres viendront après nous.

Nous cherchons tout simplement à répondre, dans la foi de notre baptême, aux exigences actuelles de la mission, dans les conditions qui nous sont données.

Cette étape a donné à notre marche l'élan d'une course. De septembre 2010 à septembre 2011, nous avons été comme « tendus en avant »¹ de façon plus intense dans le désir d'écouter, « de saisir »², de suivre Celui qui nous envoie.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ou de mesurer la fécondité de cette expérience – Dieu sait. Cependant accueillons, dès aujourd'hui, les premiers fruits.

Tous les baptisés étaient largement invités à participer au Synode. Sur l'ensemble du diocèse, la réponse a été considérable. Les catholiques ont montré ainsi combien ils attendaient de pouvoir participer à une réflexion et à une action concertée pour affermir le témoignage chrétien en ce monde.

1. Lettre de saint Paul aux Philippiens (Ph 3, 13).

2. Op. cit. (Ph 3, 12).

En écoutant ensemble la Parole de Dieu en petites équipes à l'aide du *Carnet de route*³, dans l'ouverture et la confiance fraternelle, un travail en profondeur s'est accompli sur la thématique commune : *Un baptême à vivre!* à partir de la foi reçue par chacun au baptême. Ce fut l'occasion d'échanges, souvent jusque-là inédits, entre fidèles pratiquants et pratiquants occasionnels ou non-pratiquants.

Vous avez exprimé des joies et des souffrances.

D'un côté, la vitalité réelle de communautés paroissiales ou de mouvements, des initiatives missionnaires nouvelles, le baptême des catéchumènes ; de l'autre, un tassement, voire un effondrement, de la pratique dans les générations d'actifs. Ou encore, nos difficultés à nous admettre et à nous apprécier les uns les autres, malgré ou à travers nos différentes sensibilités, y compris liturgiques, nos points de vue et nos expériences très variables du dialogue interreligieux.

Cherchant à vivre dans la vérité notre foi baptismale, nous ne sommes pourtant ni découragés, ni tétanisés par les défis nouveaux auxquels nous sommes confrontés. Loin de nous considérer comme les derniers chrétiens, nous sommes bien plutôt dans une **situation analogue à celle des premiers chrétiens**. Nous ne sommes pas en situation de pouvoir, nous ne dirigeons pas la société, nous ne sommes pas faits d'une autre humanité que celle de nos contemporains. Mais nous sommes responsables de la façon dont nous vivons en ce monde au service de tout homme et de tout l'homme.

3. Document utilisé par les membres des équipes synodales lors de la phase de consultation. Disponible sur www.synode.catholique78.fr/carnet-de-route.

Des échos du travail de l'assemblée synodale de l'Ascension vous sont parvenus, notamment par vos délégués. Nous n'avons pas tous profité directement de cette expérience spirituelle mais nous sommes tous désormais engagés dans la démarche du Synode et provoqués par ses impulsions. Le climat de communion et de travail de l'assemblée se propagera, on peut l'espérer, sur l'ensemble du diocèse.

Le résultat du travail de l'assemblée synodale m'a été remis. À partir des propositions et motions de l'assemblée, ainsi que de tout ce qui a été dit et vécu à l'occasion du Synode, il me revenait, en tant qu'évêque, de discerner **quelles grandes orientations donner au diocèse pour les années à venir**, correspondant aux **décrets synodaux** promulgués solennellement ce 8 octobre 2011 à la cathédrale. Je vous confie ici, sous forme d'invitation, les **six convictions** qui les fondent.

* * *

1. Acceptons le principe et la pratique d'une conversion permanente

Ne courons pas le risque, en étant trop satisfaits de nos habitudes religieuses, d'entendre un jour que, pendant notre passage sur la terre des Yvelines, nous n'aurions été « ni chauds ni froids »⁴.

Le « zèle pour la maison de Dieu »⁵ et le désir de sainteté, le désir de servir la rencontre de Dieu, d'annoncer la Bonne Nouvelle, de vivre une vie plus fraternelle, reconnue comme grâce et comme signe, vous les avez exprimés fortement ; de même, le désir d'une vraie charité fraternelle, se traduisant par la qualité de l'accueil et de l'engagement dans le monde, l'attention aux pauvres, le désir tout simplement de participer à la liturgie. **D** Mais puissions-nous ne pas en rester aux vœux pieux !

D Décrets
A5, A14,
A15

La clef des changements à opérer ne peut venir que d'un réveil de la foi. Il s'agit de tout autre chose que de changements d'attitudes. Nous devons plutôt nous encourager les uns les autres à des conversions en profondeur, et pourquoi ne pas le dire, à une reconnaissance et à un regret sincère de nos péchés. **D** Nous croyons que Dieu est le sauveur de tous en son Fils crucifié, mort et ressuscité. Par lui, il s'adresse à tous à travers des chemins très divers. Nous ne pouvons pas nous taire, **D** nous ne pouvons pas ne pas désirer avec l'ardeur de l'amour le servir dans son Église, comme la Vierge Marie nous y encourage et comme elle nous en donne l'exemple.

D Décret
A3

D Décrets
A1, D1

4. Apocalypse selon saint Jean (Ap 3, 14).

5. Psaumes (Ps 69 (68), 10).

2. Traitons-nous les uns les autres comme membres de l'unique corps du Christ

La bienveillance et l'ouverture avec lesquelles l'initiative du Synode a été accueillie, comme la rigoureuse organisation des événements synodaux ont été remarquables. Je ne sous-estime pas pour autant les différences et les contrastes de formation, d'origine, d'expression linguistique, ou de sensibilité liturgique, parfois considérables, de bien des diocésains. Ils reflètent, dans l'unité de la foi, une part de la richesse de notre diocèse.

Mais beaucoup de travail reste à faire pour nous écouter, nous comprendre, avancer dans la confiance mutuelle et la patience, sans procès d'intention et sans *a priori*. Il faut, non seulement nous rencontrer, mais être attelés ensemble à la mission et au service du Seigneur des Béatitudes⁶.

L'unité et la communion profondes de la foi et de la charité entre nous sont un des principaux signes de crédibilité de l'Évangile pour le monde. Si nous les tenions pour peu de chose, comment pourrions-nous être vraiment engagés dans le dialogue interreligieux, de plus en plus urgent et nécessaire ? **D**

D Décret
D7

De même, l'engagement œcuménique⁷ n'est pas une option facultative, mais répond à un commandement du Seigneur, et non au moindre d'entre eux : «Soyez un, comme moi et mon Père nous sommes un, pour que le monde croie»⁸. **D** Il suppose un renouvellement de notre

D Décret
D6

6. Les Béatitudes (du latin *beatitudo*, le bonheur) est le nom donné à une partie du Sermon sur la Montagne, rapporté dans les évangiles de saint Matthieu (5, 3-12) et de saint Luc (6, 20-23)

7. Le terme œcuménisme (du grec *oikouménè*, qui désigne l'ensemble de la terre habitée) désigne l'effort et la prière des catholiques, des orthodoxes et des protestants pour recevoir et témoigner de l'unité de la foi et de la charité donnée par le Seigneur.

8. Évangile selon saint Jean (Jn 17, 21).

fidélité, précisément comme fidélité catholique. Le travail au service de l'unité connaît aujourd'hui une nouvelle phase et se vit dans d'autres conditions qu'il y a cinquante ans, par exemple avec le développement des groupes évangéliques, ou l'arrivée de chrétiens persécutés d'Orient, véritables ponts entre l'Orient et l'Occident. S'il devenait la *spécialité* de quelques groupes, ce travail s'épuiserait, mais il sera fécond si l'approfondissement de la foi au Christ est voulu par tous, dans chaque paroisse, mouvement, institution, avec la prière et le développement de relations personnelles et d'actions communes.

3. Organisons sans doute, imaginons sûrement, mais d'abord croyons en la force de la grâce

Les plus beaux souhaits qu'on peut faire pour l'Église ne dispensent ni de l'engagement personnel, ni de la prise de responsabilité du baptisé. À quoi servirait par exemple de nous plaindre, en pensant que beaucoup de choses pourraient aller mieux, que ce soit en paroisse ou dans les écoles et lycées catholiques, si nous ne nous engageons pas personnellement, surtout là où les attentes et les besoins éducatifs sont manifestes. Un travail considérable et trop ignoré y est pourtant poursuivi, et de façon renouvelée.

Parmi les idées émises, on a évoqué la nécessité de prendre des initiatives nouvelles ou d'organiser des services pour la mission. Ou encore, on a suggéré de mieux faire connaître ce qui se fait déjà, ou de faire connaître le groupe ou le mouvement auquel on appartient. Tout cela est juste, mais n'est pas suffisant et n'est sans doute pas premier : l'essentiel n'est évidemment pas de se faire connaître, mais de faire gratuitement le bien.

Il faut en effet avoir davantage le *réflexe* de prendre appui sur « l'extraordinaire richesse de la grâce »⁹ du Père de Notre Seigneur Jésus Christ et donc sur la force de la grâce dans l'Église, dans les signes effectifs et efficaces qui nous en sont donnés dans les sacrements, dans les personnes qui se laissent habiter et transformer par leur baptême, leur confirmation, l'eucharistie¹⁰, le pardon, le mariage, l'ordination, l'onction des malades. **D**

D Décret
D13

Car l'organisation fondamentale de l'Église, qui est « en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain »¹¹ est elle-même sacramentelle. C'est pourquoi aussi ce sont les vocations, et donc les appels du Seigneur qu'il nous faut relayer, encourager et demander dans la prière. Vocations religieuses de toutes sortes, vocations aux ministères ordonnés : ministère des prêtres, car nous vivons de l'eucharistie et du pardon, nous sommes conduits par le Christ vers le Père, nous sommes sanctifiés par l'Esprit ; ministère des diacres pour les tâches confiées par l'évêque, diaconie¹² du service, de la parole et de la charité. Je n'arrêterai pas de vous y encourager.

En réalité, vivre notre baptême, nous l'avons tous davantage compris, c'est laisser agir et servir le don et la puissance de la foi. Comment le décliner concrètement ?

9. Lettre de saint Paul aux Ephésiens (Ep 1, 7).

10. Eucharistie (du grec *eucharistia*, « action de grâce ») désigne la célébration de la messe.

11. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium*, 1.

12. Diaconie, du verbe grec *diakonien*, servir.

4. Témoignons de l'amour de Dieu, invitons à croire : l'évangélisation

« Allez donc, de toutes les nations faites des disciples » (Mt 28, 19).

« Comment croire si personne n'annonce ? » (cf. Rm 10, 14).

« Ce que nous avons vu et entendu du Verbe de vie, nous vous l'annonçons » (1 Jn 1, 3).

« Malheur à moi si je n'évangélise pas » (1 Co 9, 16).

Tout homme et toute femme vivant en ce monde sont concernés par la Bonne Nouvelle qu'est Jésus-Christ. Nous le savons. Encore faut-il que des témoins se déplacent pour le leur dire, qu'ils soient là où vivent et travaillent leurs contemporains, pour que ceux-ci puissent entendre cet Évangile au moins une première fois. C'est la première annonce (le *kérygme*¹³) inaugurée par la prédication des apôtres. Par Jésus mort et ressuscité, le Père des cieux nous fait connaître qu'il est le « Dieu des vivants »¹⁴. Il fait vivre, dès ce monde, et par-delà la mort.

Dans les Yvelines, beaucoup de nos voisins proches ou lointains n'ont jamais eu la chance de recevoir cette première annonce. Inutile de nous culpabiliser. Mais si l'amour de Dieu brûle vraiment nos cœurs, nous ne pouvons nous faire une raison de ce que cet amour ne soit pas connu. Il ne s'agit pas d'une information, mais d'une invitation à découvrir la joie d'être aimé ! **D**

D Décret
A1

13. Le kerygme (du grec *kerugma*, l'annonce du crieur public) est le cri de la foi chrétienne. Il s'agit du *Credo* primitif, celui par lequel les premiers chrétiens proclamaient leur foi, conformément à l'enseignement des apôtres : Christ a été mis à mort – Dieu l'a ressuscité, Il est Seigneur – Pour le pardon des péchés et le salut des hommes – Nous en sommes témoins.

14. Évangile selon saint Matthieu (Mt 22, 32 et suivants).

C'est bien cette forte **conscience missionnaire** que vous exprimez quand vous dites, par exemple, *avoir envie de crier Jésus-Christ*. À la fin de chaque messe, *l'envoi de l'assemblée (Allez, dans la paix du Christ !)* rappelle aux baptisés qu'ils sont d'abord des envoyés ! Toute l'Église, à commencer par chacun d'entre nous, est missionnaire. Beaucoup disent aussi, non moins fortement, que c'est difficile : *On ne sait pas comment faire, on n'ose pas, ou, quand on ose, on n'est pas toujours assez soutenu*.

Car **l'annonce de la foi dans notre culture est complexe** : contexte d'apparente ou de réelle indifférence ; de relativisation et de banalisation de tout ce qui ne se vend pas et, en particulier, de la vérité ; contexte pluri-religieux aussi, perçu d'abord à l'école par de jeunes chrétiens, souvent sommés, y compris par leurs amis d'autres religions, de rendre raison de leur foi. **D** Contexte marqué aussi par la multiplication prodigieuse des moyens d'information et de communication. Ce sont les conditions mêmes de la nouvelle évangélisation. Nous y lisons, à travers les obstacles, des appels à nous appuyer sur le Christ et la prière de l'Église. **D**

D Décret
D7

D Décret
A2

Pour être missionnaire, **l'importance d'être bien formé** est évidente. Vous avez exprimé un grand besoin d'instruments, d'outils de formation, d'approfondissement de la foi, de catéchèse fondamentale, adaptés à la diversité des âges et des situations. **D**

D Décret
D1

Tous savent qu'il s'agit de se laisser former par l'Esprit Saint et les sacrements, l'écoute de la Parole commentée par Jésus aux disciples d'Emmaüs¹⁵, les rencontres et les événements lus à cette lumière. La connaissance de la Bible et du catéchisme de l'Église catholique¹⁶,

15. Cf. Évangile selon saint Luc (Lc 24, 13-35).

16. Disponible en librairie spécialisée ou sur www.vatican.va/archive/FRA0013/_INDEX.HTM.

D Décret
D3

dès l'enfance, s'imposent. Rien ne les vaut et rien ne les remplace. Ils sont vraiment à la portée de tous, contrairement à ce qui se dit parfois. Encore faut-il se donner la peine et prendre les moyens de les travailler. **D**

Mission, formation et prière sont des actions convergentes. Elles renvoient toujours l'une à l'autre. L'Esprit-Saint a conduit les Douze, Paul, Timothée, Tite, « à la vérité tout entière »¹⁷, en les remplissant de sa présence pendant qu'ils étaient en mission, et pas seulement avant ou après. Il agit de même avec nous. Il compte sur nous aujourd'hui. N'attendons pas l'âge incertain de la retraite pour vivre en serviteurs !

D Décrets
D1, D2

Il y a, et il doit même y avoir **multiplicité de modes et de méthodes missionnaires** (Action catholique, mouvements scouts, mouvements du renouveau, groupes de prière...). Tous les moyens de la mission sont utiles, « pourvu que le Christ soit annoncé »¹⁸, depuis la visite aux voisins, l'usage des moyens les plus modernes de communication, les échanges entre collègues, les conversations, les initiatives artistiques, en passant par l'intensification des réseaux et le développement d'initiatives audacieuses. **D** Gardons-nous de les opposer. Souvenons-nous seulement qu'ils demeurent de l'ordre des moyens. Si l'un d'entre eux est absolutisé et devient exclusif, il risque de perdre sa fécondité.

17. Évangile selon saint Jean (Jn 16, 13).

18. Lettre de saint Paul aux Philippiens (Ph 1, 18).

Les jeunes, ici, nous donnent parfois des leçons, eux qui arrivent à faire des liens que nous n'osons pas ou ne savons pas toujours faire, en sachant tirer du trésor de l'Évangile « du neuf et du vieux »¹⁹. **D**

D Décrets
D4, D5

On a maintes fois souligné la **nécessité d'une annonce de l'Évangile en termes audibles**. Le mieux consiste à prendre modèle sur Jésus lui-même et sur les apôtres. Jésus parle simplement avec des images et avec sa vie, avec le vocabulaire et la langue de son temps. Mais il dit ce qu'il a à dire : « Vous avez entendu qu'il a été dit [...], moi je vous dis [...] »²⁰, et il fait ce que le Père lui montre (cf. Jn 5, 19). Il ne diminue pas l'exigence en fonction de l'auditoire. Quant aux apôtres, ils n'employaient pas de mots compliqués, mais engageaient et risquaient toute leur vie dans cette simple affirmation : *Jésus est vraiment ressuscité*, et dans l'amour inconditionnel de leurs frères.

À cette première annonce, comme à l'approfondissement de la foi, chacun, quel que soit son âge, est appelé à prendre sa part dans les mouvements, les paroisses, les équipes diverses. **D** Sans oublier l'école catholique. Par construction et vocation, elle est un lieu missionnaire privilégié, où sont appelés à s'engager les chefs d'établissement, les parents, les éducateurs et les enseignants.

D Décret
A1

19. Évangile selon saint Matthieu (Mt 13, 52).

20. Op. cit. (Mt 5, 21-44).

5. Au milieu du monde cherchons à « rendre la vie plus humaine »²¹

Vivre notre baptême ne consiste pas à faire résonner dans le vide un bruit de cymbale, mais à **poser des actes concrets de foi, de charité et d'espérance**, reçus comme dons et se déployant effectivement. Le pain que nous mangeons est unique mais il est partagé et rompu, et c'est ainsi que nous sommes envoyés nous-mêmes comme pain rompu et distribué²².

La charité, c'est-à-dire la foi active, jaillit d'une communion profonde avec Dieu. Celle-ci se réalise dans la rencontre de Jésus²³ et, inséparablement, dans la découverte et le service des frères et sœurs. Une adoration qui ne se traduit pas ou n'est pas jointe à l'offrande d'une charité active n'est pas chrétienne et risque d'être idolâtre. Une action, qui ne conduit pas à un don de soi plus total, et n'est pas jointe à une amitié avec le Seigneur, nourrie dans la prière, ne se ressource plus et tourne à vide. **D**

D Décrets
A7, D16

Ceci est vrai du **rapport de l'homme avec le travail** : dans l'anonymat de la cité, face aux situations de précarité et d'insécurité, l'immigration, le chômage, le deuil, une séparation, un divorce ou les conditions mêmes du travail. **D**

D Décret
A6

Cela est vrai de **l'ensemble de la vie humaine** : quel serait le sort de nos sociétés si celle-ci n'est pas respectée, reconnue et servie dans les faits et de façon cohérente ? **D** Ainsi, **la famille n'est pas une utopie.** C'est une réalité magnifique et prophétique. Sa beauté est rendue

D Décrets
A8, A9

21. Jean-Paul II, *Laborem exercens* I, 3, citant la Constitution dogmatique de Vatican II *Gaudium et spes* 38.

22. Cf. Actes des Apôtres (Act 2, 44) : « Ils mettaient tout en commun ».

23. Cf. Évangile selon saint Matthieu au chapitre 25.

visible par nombre de parents et d'enfants. En raison des conditions actuelles, sa mission doit être d'autant plus soutenue qu'elle connaît aussi de grandes souffrances. **D** Souligner cela n'équivaut en rien à un oubli des situations dites monoparentales, ou des célibataires, ou de toute autre situation qui, de manière positive ou négative, sont dépendantes toujours d'une situation familiale. **D**

D Décrets
D10, D11

D Décret
D14

Comme chrétiens, nous avons une responsabilité particulière et devons l'exercer. Nous devons en particulier sans cesse retrouver les racines de la bonne nouvelle du mariage, plus que jamais d'actualité, et de la famille.

Nous voulons travailler avec courage et détermination, à « **construire tous ensemble une nouvelle culture de la vie humaine** »²⁴, pas seulement en dénonçant l'injustice, mais en prenant des initiatives constructives et en nous épaulant. C'est pourquoi il nous faut constituer ou reconstituer des réseaux d'entraide et d'écoute :

- **la paroisse**, comme lieu de la célébration de la messe le dimanche, tout comme la paroisse la plus proche du lieu de travail, est ce lieu où chacun doit pouvoir trouver aide immédiate ou conseil. **D** Des réseaux de solidarité entre les jeunes et les moins jeunes, **D** entre paroisses pouvant s'entraider, devraient être mis en place de façon plus organisée et plus générale ;

D Décret A4
D Décrets D9,
A2

- **de nombreux mouvements** offrent vigilance, discernement sur les situations et soutien fraternel. Ils favorisent de nouvelles manières de vivre en entreprise ou dans l'administration, en famille, à la lumière de la doctrine sociale de l'Église. **D**

D Décrets
D8, A7

24. Jean-Paul II, Lettre encyclique du 25 mars 1995, *Evangelium vitæ* 95.

Gardons-nous des cloisonnements paroisses/mouvements. La première victime n'en sera pas d'abord la paroisse ou le mouvement, mais le chrétien lui-même !

6. Célébrons le mystère de la foi

Toute notre vie quotidienne est appelée à devenir chrétienne, comme vie eucharistique, comme vie de disciples et de membres de celui qui est le *pain rompu*. **D** Il ne s'agit pas de juxtaposer et encore moins d'opposer vie quotidienne et eucharistie, mais de découvrir et de vivre notre vie tout entière comme eucharistique, comme trouvant son sens le plus profond et son ressourcement dans l'eucharistie, action de grâces, communion, don, offrande, sacrifice de louange.

D Décret
A10

Il est grand le mystère de la foi.

La célébration eucharistique, surtout dominicale, *action sainte* incomparable, est cette prière publique de l'Église où le mystère de l'amour de Dieu se donne en Jésus et nous entraîne à sa suite dans son offrande. **D**

D Décret
A11

D Décret
A13

Nous aimerions que nos frères et sœurs y participent davantage. **D** Parmi vos demandes concernant notre liturgie dominicale, beaucoup concernaient la qualité et le climat de la vie fraternelle et conviviale, trop souvent perçue comme insuffisante ou inexistante ! Il y a là un vrai défi. Notre comportement en communauté, où le pardon est reçu et célébré, donne-t-il à voir le mystère de charité offerte et reçue dans les cœurs ? Chacun est-il vraiment *chez lui*, catéchumène²⁵, baptisé en toute situation de vie, jeune, malade, personne handicapée ? **D**

D Décret
A12

25. Personne qui demande le baptême et s'y prépare.

Mais il faut aussi rappeler plusieurs choses.

Certains de nos frères et sœurs, jeunes, anciens ou malades, sont **absents physiquement**. Pour autant, ils ne sont pas complètement absents. Ils sont mystérieusement présents, portés par notre prière d'intercession, jointe à celle du Christ. C'est une donnée de la foi, que nous exprimons chaque dimanche. Le croyons-nous? Le disons-nous, y compris dans la prière universelle?

La participation consciente et active à l'eucharistie demande une initiation et un chemin de rencontre avec le Christ et l'Église, un éveil et une éducation de la faim et de la soif du pain de vie et de vérité.

D Une explication, ou une présentation de la signification des rites est parfois utile. Un accomplissement attentif et soigneux des gestes et des paroles liturgiques est toujours nécessaire. Mais il faut nous garder de l'illusion que cela puisse être suffisant pour donner le goût de l'eucharistie.

D Décret
D12

Cela n'ôte rien, au contraire, à la nécessité de veiller avec le plus grand soin à **la qualité même de la célébration liturgique**, **D** quelle qu'en soit la forme, ordinaire ou extraordinaire. Cette qualité est liée surtout à la ferveur spirituelle de la charité, tant du prêtre que des fidèles. De cette charité proviennent la *participation active* et la véritable unité. La qualité et la variété des chants liturgiques du riche patrimoine de l'Église, l'alternance effective à l'intérieur de l'action liturgique de la prière vocale et du silence, la beauté et la simplicité ne s'opposent pas. La pédagogie, la formation, et donc **la formation liturgique** (ce qu'on appelle la *mystagogie*²⁶ des baptisés), sont

D Décret
A11

26. La mystagogie (du grec *mustes*, initié et *agein*, conduire) est l'initiation aux mystères. Dans les premières communautés chrétiennes, le mot servait à désigner la formation donnée aux catéchumènes pour les aider à accueillir les sacrements dits de l'initiation : baptême, confirmation, eucharistie. Rappelons que les mystères ne sont pas, au sens catholique, des énigmes mais désignent la relation de Dieu aux hommes qui va au-delà des discours et des définitions.

toujours à entreprendre et à parfaire, et par tous, dans la fidélité aux normes universelles et locales.

L'importance de l'**homélie**²⁷ a été d'autant plus soulignée qu'un grand besoin de nourriture de la foi et d'une aide à comprendre comment l'Évangile éclaire la vie quotidienne est ressentie par les fidèles de tous âges et de toutes conditions. On rejoint ici l'invitation des évêques de France à une catéchèse fondamentale à tout âge²⁸, à l'instar de la catéchèse des catéchumènes.

D Décret
A12

L'importance de l'accueil a été soulignée par tous. **D** Il ne s'agit pas seulement d'être gentil en laissant entrer quelqu'un dans l'église, ou en faisant le geste de paix, mais de retrouver le sens et les manières de l'hospitalité, puisqu'en accueillant son frère, on accueille le Seigneur!²⁹. Il faut ainsi redécouvrir notre mission de serviteurs du repas de noces, qui cherchent à coïncider avec le désir même du Maître. Quelle est donc notre façon d'accueillir, c'est-à-dire de servir l'invitation du Christ ?

D Décret
D14

Cet accueil bien compris comporte plusieurs dimensions : participation de tous, respect de la culture, de l'histoire et de la situation de chacun sur son chemin de la conversion. **D** Pour ne pas en rester aux généralités ou aux incantations, il faut que cette prise en charge commune soit stimulée par des personnes identifiées, en développant

27. L'homélie (du grec *homilia*, entretien familial) désigne très précisément le commentaire fait au cours de la messe du texte d'Évangile qui y a été lu. Il a remplacé le mot sermon en raison de l'insistance exprimée par le concile Vatican II sur la place de l'Évangile et de l'Écriture sainte.

28. Conférence des évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, novembre 2006
Mgr Aumonier, *Une catéchèse pour tous les âges de la vie, orientations diocésaines pour la catéchèse*, janvier 2007

29. Lettre de saint Paul aux Hébreux (He 13, 2).

par exemple les initiatives de parrainages, notamment dans l'accompagnement des enfants catéchisés. **D**

D Décret
A13

Le jour du Seigneur.

Aller à la messe chaque dimanche est non seulement un choix mais un signe social ; on n'en fait pas la publicité, mais on ne se cache pas. Ce choix est déjà un signe *prophétique*. Mais la prophétie³⁰ du chrétien sur le dimanche ne s'arrête pas là ! La façon même de vivre ce jour en fait partie, notamment quand on organise une catéchèse le dimanche, quand les chrétiens ouvrent non seulement les portes de leur église, mais aussi celle de leur cœur, quand ils élargissent la tente de leur maison et de leur vie familiale, non seulement aux amis mais aussi aux voisins et aux personnes isolées... **D**

D Décret
A14, D15

Une réserve polie a souvent accueilli les propositions de plusieurs d'entre vous tendant à élargir la tente de notre maison et de notre vie familiale le dimanche. Laissez-moi vous dire qu'il serait infiniment dommage que cet appel ne soit compris que par ceux d'entre nous qui ont le moins de moyens matériels !

Les différentes figures paroissiales.

En outre, la communauté paroissiale se présente sous tant de figures ! Ici, une paroisse avec plusieurs milliers de pratiquants, pas toujours présents toute l'année ; là, sur tel groupement paroissial, une centaine de fidèles, venant des villages alentour ; ici un mélange de peuples très visible, des migrants, là des variétés moins évidentes ; ici un groupe de jeunes, là pas ou peu de jeunes ; ici quelques disponibilités et une relative facilité à renouveler les équipes ou les services, là une extrême difficulté.

30. La prophétie désigne les actes et les paroles de la vie quotidienne qui rendent compte de l'Esprit saint qui anime les chrétiens.

Je vous livre ici **trois souhaits**, que je sais partagés avec vous :

> que **l'entraide** matérielle et l'entraide par la collaboration se multiplient entre paroisses et à tous niveaux : catéchèse, accueil, préparation aux sacrements, tâches matérielles et administratives ; **D**

D Décret
A2

> que la paroisse ne soit **pas une addition de clubs de gens qui se fréquentent**, mais une communauté de frères et sœurs qui se reconnaissent comme tels, et non pas d'abord comme riches ou pauvres, voisins ou pas voisins, du *même monde* ou *pas du même monde*, connus ou inconnus. Tous les curés de paroisse y travaillent à la sueur de leur front. Avec eux, je vous invite à avancer, en créant, là où ce n'est pas encore fait, des équipes de proximité de quartier ou de villages, en organisant des rencontres de toute la communauté chrétienne, par exemple autour du pardon, en veillant à l'ouverture des églises pour des temps de prière pendant la semaine et en le faisant savoir ; **D**

D Décret
D16

> puissent tous les paroissiens **soutenir celles et ceux qui, avec les prêtres et sous leur responsabilité, exercent le beau service de l'accueil et de la préparation aux sacrements** (des sacrements de l'initiation à celui du mariage), de la préparation aux obsèques et de leur célébration. **D** Il y a là un lieu de foi et de patience, dans la vérité et la charité ; s'y exercent de véritables "ministères" à soutenir par chaque communauté... L'accompagnement des familles est lieu d'évangélisation, de miséricorde, de témoignage de l'amour et de catéchèse. Pour beaucoup de non-pratiquants de nos liturgies, la vie de l'Église est un peu vue comme un service public du culte, tandis que pour nous c'est le Seigneur qui, à travers sa *diaconie*, offre les signes de son amour et invite à la sainteté. Nous savons que le travail de formation est ici particulièrement important pour s'approprier et donc rendre compte de la pratique de l'Église, telle

D Décret
D13

qu'elle est explicitée dans les directives déjà données, que ce soit au plan de l'Église universelle ou au plan diocésain, sous la houlette du pasteur local, avec l'aide du service de pastorale sacramentelle et liturgique.

« Si vous avez de la foi gros comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : déplace-toi d'ici à là, et elle se déplacera, et rien ne vous sera impossible... » (Mt 17,20)

Le Synode touche à sa fin. Il faut le conclure par des **décrets**. Vous les trouvez ci-après, dans la deuxième partie des *Conclusions du Synode*.

La poursuite de la dynamique lancée par le Synode dépend de nous tous, fidèles et pasteurs, pour le bénéfice de tous, croyants ou incroyants.

Avec vous, j'écoute la parole de Jésus aux disciples. Avec vous, je crois, et je vois bien que sa puissance agit dans nos faiblesses³¹.

*Versailles, le 1^{er} octobre 2011,
en la fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.*

† **Éric AUMONIER**
Évêque de Versailles

31. Deuxième lettre de saint Paul aux Corinthiens (2 Co 12, 9).

Deuxième partie

Décrets synodaux issus du Synode du diocèse de Versailles

**et promulgués par Mgr Éric Aumonier,
évêque de Versailles pour les Yvelines,
le 8 octobre 2011
à la cathédrale Saint-Louis.**

Sur la base des souhaits exprimés, et considérant les appels auxquels notre Église diocésaine se doit de répondre ;

En m'appuyant sur l'ensemble de l'Église catholique en Yvelines et en demandant à tous les fidèles de s'engager eux-mêmes ;

En sachant pouvoir compter sur les Services diocésains et les moyens, réels bien que limités, dont ceux-ci disposent ;

Au terme du Synode diocésain que j'ai ouvert le 12 septembre 2010 à la cathédrale de Versailles ; après avoir reçu et lu les propositions des 3 600 équipes synodales ; après avoir entendu les délégués synodaux, lors de l'assemblée synodale qui s'est tenue à Verneuil-sur-Seine du 2 au 4 mai 2011, et reçu les conclusions de leur travail ;

Dans l'esprit des orientations indiquées dans ma lettre pastorale *Augmente en nous la foi*, je promulgue les décrets qui suivent.

Leur mise en œuvre demandera du temps et des investissements de toutes sortes, tant au plan local qu'au plan de l'ensemble du diocèse, dont on ne doit jamais méconnaître les réalités contrastées.

1. Nous sommes appelés à témoigner de l'Évangile aujourd'hui, à annoncer et à inviter à croire au Christ Sauveur

→ Décrets pour engager l'Église catholique en Yvelines de façon décidée dans la nouvelle évangélisation

A1 J'appelle chaque fidèle du diocèse à y prendre sa part active, avec courage et modestie, mais sans peur, quelle que soit sa situation de santé ou d'âge ou ses conditions de vie.

A2 J'appelle les paroisses à poursuivre et à intensifier les initiatives de formation catéchétique et catéchuménale, à favoriser l'entraide avec d'autres paroisses sur ces questions, à appeler et à accompagner des chrétiens missionnaires. J'appelle les écoles et les aumôneries, ainsi que les communautés religieuses, les mouvements, communautés nouvelles et le séminaire à s'y investir, selon leurs moyens et leur mission spécifique.

Pour aider, sont décidés :

D1 La création d'une école pour servir l'évangélisation. Elle contribuera à la formation de catéchètes itinérants, susceptibles d'être envoyés comme serviteurs de la Parole de Dieu; de témoins, y compris parmi les plus jeunes, formés à l'annonce et à la présentation catéchétique de la Parole de Dieu et au commentaire des textes bibliques, notamment par les moyens actuels et sur les réseaux sociaux. Mission, adoration et engagement dans la société seront toujours liés.

D2 La promotion et le soutien d'actions et d'initiatives constructives favorisant les liens entre l'Évangile, les arts, la culture et l'évangélisation.

→ Décrets pour nous laisser davantage former et transformer par l'Évangile

A3 J'appelle chaque fidèle à avoir confiance en Celui qui habite son cœur et son intelligence. S'il ouvre l'Évangile, et toute la Bible, s'il se laisse instruire dans l'Église jour après jour, le Seigneur augmentera en lui le goût de croire.

A4 J'appelle chaque paroisse, groupement paroissial, communauté, mouvement, école, aumônerie, à entretenir les liens tissés avec les chrétiens qui ont découvert, ou renoué avec la foi, à l'occasion des sacrements et de la catéchèse, ou des réunions des équipes synodales.

A5 J'appelle chaque paroisse à mettre en place ou à développer des « équipes fraternelles » (rencontres mensuelles de personnes en grande précarité autour de la lecture priante de l'Évangile, avec l'aide d'un prêtre, d'un diacre, d'un laïc ou d'une consacrée).

Pour aider, sont décidés :

D3 La création d'outils pour promouvoir la *lectio divina*, « lecture priante de l'Écriture Sainte » en famille, en paroisse, en mouvement, en communauté ou individuellement.

D4 Le soutien et le développement d'initiatives en direction des jeunes des cités populaires, en particulier les « associations culturelles et de loisirs » et la formation d'éducateurs compétents et ancrés dans la foi.

D5 La création de foyers d'étudiants liant études, vie spirituelle, formation chrétienne et engagement, en liaison effective avec les paroisses les plus proches.

D6 La mise en place d'une formation diocésaine à l'œcuménisme, telle que l'Église le promet.

D7 L'élaboration d'outils pour favoriser le dialogue interreligieux, en particulier pour les jeunes en âge scolaire.

2. Nous sommes appelés à servir au milieu du monde, à vivre notre foi au Christ Sauveur de façon active

→ Décrets pour servir l'homme dans son travail

A6 J'appelle chaque fidèle du diocèse à oser vivre en chrétien dans son travail, à oser soutenir celles et ceux qui ont de la peine à trouver du sens à leur travail, à risquer des initiatives et des paroles d'espérance et de justice.

A7 J'appelle chaque paroisse, groupement paroissial, mouvement, école, aumônerie, à faire connaître et travailler par tous, les éléments fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église.

Pour aider, sont décidés :

D8 De confirmer et préciser la mission du Service diocésain à la solidarité : aider au discernement devant telle ou telle question conjoncturelle, faire connaître les travaux des différents observatoires sociaux mis en place par l'Église, travailler en synergie avec les mouvements et associations, faire connaître les expériences paroissiales, mettre en commun les outils d'approfondissement de la doctrine sociale de l'Église.

D9 La création d'un programme de parrainage et d'entraide pour les jeunes, s'appuyant sur la solidarité interparoissiale et visant à favoriser leur insertion professionnelle.

→ **Décrets pour servir la grandeur de la vie humaine à tout âge**

A8 J'appelle chaque fidèle du diocèse à admirer et à honorer la grandeur de tout homme et de toute femme, particulièrement celle des plus vulnérables.

A9 J'appelle chaque paroisse, groupement paroissial, mouvement, communauté et école à s'impliquer activement dans l'éducation, la reconnaissance et le respect de la dignité de toute vie humaine.

Pour aider, sont décidées :

D10 La création d'une « Maison diocésaine de la famille et de la vie ». Elle comportera notamment une école des parents et un lieu d'écoute pour des souffrances familiales.

D11 Des Assises diocésaines pour la formation affective et sexuelle des jeunes. Leur conception et leur organisation sont confiées à l'Enseignement catholique diocésain.

3. Parce que nous sommes appelés à vivre à fond le dimanche et à célébrer la foi du Christ Sauveur

→ **Décrets pour aider à mieux vivre de l'Eucharistie**

A10 J'appelle chacun des fidèles du diocèse à entrer chaque dimanche de plus en plus profondément dans le mystère et l'action liturgiques, particulièrement à la messe, en prenant soin de s'y préparer.

- A11** J'appelle les paroisses à porter une attention renouvelée à la qualité de la liturgie en redécouvrant le sens de la « participation active comme offrande de sa vie » et en favorisant l'intelligence de la liturgie reçue de l'Église.
- A12** J'appelle les communautés à favoriser le respect mutuel et la qualité d'accueil envers tous, en respectant la liberté spirituelle de chacun.
- A13** J'appelle les communautés à être attentives aux personnes qui ont besoin d'être accompagnées pour venir à la messe (personnes isolées, enfants catéchisés...) par la mise en place éventuellement d'un « parrainage ».

Pour aider, sont décidés :

- D12** L'organisation régulière d'une session de formation liturgique ouverte aux prêtres, diacres et laïcs, ainsi que des rencontres régulières des chorales liturgiques du diocèse et tout ce qui pourra servir la formation à la *lex orandi* (règle de prière) de l'Église.
- D13** La création d'une commission diocésaine, en liaison avec le conseil épiscopal et le conseil presbytéral, pour proposer des repères concernant la préparation et la célébration des sacrements, tenant compte de la variété, souvent inédite, des situations qui se présentent aujourd'hui : que ce soit pour initier à l'Eucharistie, préparer et célébrer le sacrement de réconciliation, le mariage, le baptême, la confirmation et l'onction des malades.
- D14** L'accompagnement renouvelé des fidèles du Christ membres de l'Église, dont les personnes divorcées remariées, qui ne peuvent, tant que dure leur situation, avoir part à la communion sacramentelle, et qui veulent répondre à l'appel à la sainteté et y être encouragés au moins autant que les autres baptisés, par :

- > l'élaboration de propositions concrètes pour qu'elles puissent participer à la vie et à la prière de l'Église, dans un esprit de communion avec la communauté ecclésiale,
- > l'appel à la conversion des communautés, afin qu'elles grandissent dans l'accueil de ces personnes,
- > la promotion de pratiques communes pour l'ensemble du diocèse.

→ **Décrets pour «habiter» davantage le dimanche comme «jour du Seigneur»**

A14 J'appelle chacun des fidèles du diocèse à pratiquer, spécialement le dimanche, la charité, l'hospitalité et la convivialité!

A15 J'appelle chaque communauté à être attentive aux personnes qui vivent douloureusement la solitude le dimanche.

Pour aider, sont décidés :

D15 Que chaque communauté paroissiale élabore une proposition pour valoriser le dimanche en tenant compte du rythme familial et des réalités locales.

D16 À chaque communauté paroissiale, ou chaque groupement paroissial, quel que soit le nombre de messes paroissiales en semaine ou le dimanche, de faire, si ce n'est déjà fait, une proposition supplémentaire de prière, en semaine (quotidien ou au moins hebdomadaire), pour la communauté : chapelet, adoration, liturgie des heures, partage d'Évangile, groupe de louange, etc., en ouvrant l'église et en le faisant savoir publiquement.

† **Éric AUMONIER**

Évêque de Versailles pour les Yvelines

*Achevé d'imprimer en octobre 2011
sur les presses de l'imprimerie Stipa (France)*

Ont participé à la réalisation de l'ouvrage :

Diocèse de Versailles

Père Olivier Leborgne, Bénédicte Bergeron.

Agence BRIEF

Direction artistique : Agnès Rastoin

Maquettistes : Florence Moreau, Vincent Dufour

Relecture : Catherine Dumoulin

Fabrication : Véronick Fève

Éditeur : Denis Allard

© octobre 2011, Diocèse de Versailles.



« ... nous sommes dans une situation analogue à celle des premiers chrétiens. Nous ne sommes pas en situation de pouvoir, nous ne dirigeons pas la société, nous ne sommes pas faits d'une autre humanité que celle de nos contemporains. Mais nous sommes responsables de la façon dont nous vivons en ce monde au service de tout homme et de tout l'homme. »

Monseigneur Aumonier, évêque de Versailles pour les Yvelines, livre dans ces *Conclusions du Synode de l'Église catholique en Yvelines* les fruits d'une année de réflexion qui a mobilisé 25 000 personnes en équipes synodales sur quatre mois, 420 délégués issus de ces équipes pendant trois jours en Assemblée synodale. Le résultat est un mélange stimulant d'appels et de décisions formant des décrets qui invitent plutôt qu'ils n'ordonnent, qui encouragent les énergies et appellent à la conversion. Elles mettent avec bienveillance les catholiques des Yvelines face à leurs responsabilités.



ISBN : 978-2-7466-3959-1

2€